

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
CENTRE DE FORMATION HARRICANA

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
DU 23 MARS 2009

Assemblée régulière du conseil d'établissement du Centre de formation Harricana tenue dans l'établissement le vingt-trois mars deux mille neuf à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

M^{mes} Jocelyne Angers
Micheline Lecomte
France MacDonald présidente
Pénélope Martin
Sylvie Nadon
Nancy Yergeau vice-présidente

MM. Éric Bilodeau
Claude Lamoureux
René Roy
Yvan Sayeur
André Tessier
Michel Villeneuve

Aussi présents :

M. Robert St-Onge directeur

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint, la présidente souhaite la bienvenue à tous et préside la réunion.

**LECTURE ET
ACCEPTATION DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-275-09
Angers;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Jocelyne

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit accepté tel quel.

ACCEPTÉ.

**APPROBATION DU
PROCÈS-VERBAL
CE-09-01-20**

CE-276-09
appuyée par Mme Sylvie Nadon;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. René Roy,

QUE le procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2009
soit approuvé.

APPROUVÉ.

**NORMES ET
MODALITÉS**

Le directeur, M. Robert St-Onge présente le document sur la confidentialité des épreuves fait par le comité des normes et modalités. Il en fait la lecture. Il explique que le but de ce travail est d'uniformiser et d'officialiser la façon de faire en matière d'évaluation.

**PRÉSENTATION ET
CONSULTATION :**

- **Politique santé et sécurité au travail**
- **Clientèle scolaire 2009-2010**
- **Règle armes à feu**
- **Plan triennal d'organisation scolaire CSH**

M. St-Onge remet à chacun une copie de la politique en matière de santé et sécurité produit par le comité SST du Centre de formation Harricana.

Les membres prennent connaissance du document. M. St-Onge explique qu'un sondage a été fait auprès du personnel pour connaître les correctifs à apporter au Centre en matière de santé et sécurité. Plusieurs demandes ont été faites. Des actions seront prises afin d'effectuer les correctifs demandés.

Le directeur distribue un tableau de la clientèle scolaire prévue au Centre de formation Harricana pour l'année 2009-2010. Il demande à M. René Roy d'en faire la présentation. René informe les membres du nombre d'inscriptions reçues en date du 24 mars 2009. Il les avise que de la publicité sera faite pour les programmes tels qu' *Aménagement de la forêt, Abattage et façonnage des bois, Assistance à la personne à domicile, Assistance à la personne en établissement de santé et Techniques d'usinage.*

Le directeur présente le document concernant les nouvelles règles sur les armes à feu et les armes blanches. Il en fait la lecture. Il explique qu'étant donné que dorénavant, avec la nouvelle loi du gouvernement, aucune arme ne doit circuler dans une école, nous avons dû demander une dérogation pour que élèves du programme *Protection et exploitation de territoires fauniques* puissent faire exception à la règle. Cette demande fut acceptée mais certaines modalités s'appliquent. Aussi, un enseignant sera nommé responsable des armes à feu

dans l'école. Le document final sera présenté et adopté lors de la dernière réunion du conseil d'établissement.

M. St-Onge fait un résumé du document remis sur le *Plan triennal d'organisation scolaire de la Commission scolaire Harricana 2009-2012*. Il explique que le document a été fait dans le but de conscientiser la population sur l'évolution de la clientèle scolaire. Après étude, nous pouvons constater une baisse de 100 élèves en moyenne chaque année. Cependant, aucune fermeture d'école n'est prévue pour les 3 prochaines années.

**OUVERTURE DES
SOUSSIONS POUR
L'ACHAT DE
L'AUTOBUS 20
PASSAGERS DU
SECTEUR FORESTERIE
LE 13 MARS 2009**

L'ouverture des soumissions pour l'achat de l'autobus 20 passagers du secteur foresterie s'est faite le 13 mars 2009. La soumission retenue est celle de la compagnie Girardin au montant de 75 774 \$. La livraison d'un autobus sans air climatisé pourrait se faire en août 2009 mais la décision a été prise d'attendre en octobre pour un autobus avec air climatisé inclus.

De plus, une formation pour les conducteurs d'autobus scolaires (métier unique) d'une durée de 2 jours devra être suivie par les enseignants qui voudront conduire le véhicule. Cette formation pourra être aussi offerte aux personnels d'autres organismes ou écoles susceptibles d'utiliser la vannette tels que : Génies en herbe, des équipes sportives de la CSH ou autres.

**PRÉSENTATION DE
L'AVANCEMENT DES
TRAVAUX EN
FORESTERIE**

Le directeur fait circuler des photos des travaux de réaménagement prises à la forêt école. Ces travaux devraient prendre fin en mai 2009. Il propose aux membres de faire la prochaine rencontre du conseil d'établissement à l'école de foresterie située sur la 4^e Rue afin de faire une visite des lieux nouvellement réaménagés. Les membres acceptent l'invitation. Une visite des de la forêt école pourrait aussi être prévue pour l'automne 2009.

**ACTIVITÉ CABANE À
SUCRE DU 16 MARS
2009**

M. St-Onge fait un retour sur l'activité sociale *Cabane à sucre* du 16 mars 2009. Cette activité avait pour but de permettre aux élèves, aux enseignants ainsi qu'au personnel de l'école de socialiser entre eux. La participation fut bonne et l'activité fut très appréciée de tous.

**RETOUR SUR LA
JOURNÉE PORTES
OUVERTES DU
16 MARS 2009**

La journée Portes Ouvertes qui fut organisée par M. René Roy fut un succès. Beaucoup de jeunes et d'adultes sont venu visiter le Centre et chercher des informations au sujet des programmes qui y sont offerts. Un souper spaghetti, offert à la population, était aussi organisé. Des employeurs y avaient été invités afin d'échanger avec des élèves présents dans chacun des programmes.

Cette rencontre, qui remplaçait le *déjeuner de la relève* organisé annuellement, ne fut cependant pas appréciée de tous. La décision fut prise de revenir à l'ancienne formule pour l'an prochain étant donné que le *déjeuner de la relève*, selon madame France Macdonald, avait une structure beaucoup plus officielle. L'expérience sera renouvelée l'an prochain en tenant compte des commentaires reçus.

LOI 88

M. St-Onge remet le document sur la loi 88. Il nous cite quelques exemples des changements apportés en ce qui concerne le conseil d'établissement. Il offre sa disponibilité à répondre si des membres ont des questions sur le sujet.

AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est ajouté à l'ordre du jour.

PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu 26 mai 2009 à 19 h à l'École de foresterie au 751, 4^e Rue Est à Amos.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-277-09
Mme Sylvie Nadon;

Il est proposé par M. René Roy, appuyé par

QUE l'assemblée soit levée. Il est 20 h 45.

ADOPTÉ.

La secrétaire,

La présidente,

Sylvie Nadon

France Macdonald